

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux**  
Forme juridique : Société coopérative  
Adresse : Rue Canal-de-l'Ourthe N° : 8 Boîte :  
Code postal : 4031 Commune : Angleur  
Pays : Belgique  
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège  
Adresse Internet : www.cile.be  
Adresse e-mail : info@cile.be

Numéro d'entreprise 0202.395.052

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 26-12-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 18-06-2026

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2025 au 31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2024 au 31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.4, C-app 6.4.1, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 7, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**CARLOZZI Adrien**Rue des genêts 1  
4570 Marchin  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**LIBON Anne-Marie**Rue du paradis 5  
4432 Alleur  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**LEBEAU Caroline**Bois de Mauhin 11  
4608 Warsage  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**FASSOTTE Céline**Rue des dominicains 4 C  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**HENROTTIN Didier**Rue sur les bouhys 101  
4610 Beyne-Heusay  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Vice-président du Conseil d'Administration

**DOSOGNE Eric**Chemin de Henimont 1A  
4500 Huy  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**VAN SEVENANT Eric**Rue de la Concorde 41  
4800 Verviers  
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-01-09

Fin de mandat :

Observateur - Président du comité de direction SWDE

**VENDY Etienne**Rue de Beaufays 24A  
4870 Trooz  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**LIDJI-HOUET Faustin**Avenue Franklin Roosevelt 3  
4500 Huy  
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**HERRY Florence**

Rue de la digue 25  
4420 Saint-Nicolas (Liège)  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2018-01-09

Fin de mandat :

Observatrice - Directrice générale AIDE

**COCHART Jérôme**

Rue de Saive 21  
4671 Saive  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**CAPPA Marc**

Rue Louis PASTEUR 31  
4624 Romsée  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**NOSSENT Marie-Christine**

Rue du Pré Wigi 20  
4040 Herstal  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2023-03-01

Fin de mandat :

Observatrice - Directrice générale INTRADEL

**CHINKHOYEV Muslim**

Quai de la régence 13  
4130 Esneux  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**LECERF Patrick**

Rue Es Thier 43  
4180 Hamoir  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**LAMALLE Philippe**

Rue Parc du Mary 22  
4130 Esneux  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-09-09

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**ROUZEEUW Robert**

Rue Maxime GORKI 1  
4100 Seraing  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**BELHOCINE Sandra**

Rue du Village 173  
4460 Grâce-Hollogne  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**SMOLDERS Thibaud**

Rue François CORNET 50  
4340 Awans  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Administrateur

**CIALONE Thomas**

Rue des héros 3  
4431 Loncin  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-06-19

Président du Conseil d'Administration

**LABRUYERE Vanessa**

Chevron 56

4987 Stoumont

BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2031-05-19

Administrateur

**BDO Réviseurs d'entreprises (B00023)**

0431088289

Da Vincilaan 9

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2028-06-19

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

GREGOIRE Catherine (A02407)

Réviseur d'entreprises

Waucomont 51

4651 Battice

BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>373.293.685</u></b>	<b><u>367.804.906</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>8.578.157</b>	<b>9.761.356</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>359.151.635</b>	<b>352.479.658</b>
Terrains et constructions		22	44.432.540	45.665.586
Installations, machines et outillage		23	299.485.169	289.105.413
Mobilier et matériel roulant		24	1.582.724	1.618.973
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	292.536	302.905
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	13.358.666	15.786.780
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>5.563.892</b>	<b>5.563.892</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	5.563.892	5.563.892
Actions et parts		284	5.520.500	5.520.500
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	43.393	43.393

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>86.804.673</b>	<b>88.578.437</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>60.000</b>	<b>60.000</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	60.000	60.000
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>5.313.160</b>	<b>5.158.213</b>
Stocks		30/36	5.313.160	5.158.213
Approvisionnements		30/31	3.849.677	3.767.193
En-cours de fabrication		32	1.463.483	1.391.020
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>36.469.019</b>	<b>32.282.282</b>
Créances commerciales		40	34.134.200	30.232.578
Autres créances		41	2.334.819	2.049.704
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>797.067</b>	<b>752.407</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	797.067	752.407
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>24.981.300</b>	<b>30.345.884</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>19.184.127</b>	<b>19.979.652</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>460.098.358</b>	<b>456.383.343</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Disponible		10/15	<b><u>366.590.582</u></b>	<b><u>360.929.154</u></b>
Indisponible	6.7.1	10/11	<b>49.837.018</b>	<b>49.837.018</b>
		110		
		111	49.837.018	49.837.018
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12	<b>52.941.345</b>	<b>54.995.635</b>
<b>Réserves</b>		13	<b>180.314.997</b>	<b>178.037.384</b>
Réserves indisponibles		130/1	29.020.605	28.797.283
Réserves statutairement indisponibles		1311	8.305.069	8.081.747
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	20.715.536	20.715.536
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	151.294.392	149.240.101
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>50.123.452</b>	<b>45.880.341</b>
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>33.373.770</b>	<b>32.178.775</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>3.392.199</u></b>	<b><u>3.943.238</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>3.392.199</b>	<b>3.943.238</b>
Pensions et obligations similaires		160	1.323.383	1.269.660
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	2.068.816	2.673.578
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b>90.115.577</b>	<b>91.510.951</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>47.441.600</b>	<b>51.541.600</b>
Dettes financières		170/4	47.400.000	51.500.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	47.400.000	51.500.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	41.600	41.600
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>41.416.021</b>	<b>38.649.483</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	4.100.000	4.100.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	26.659.355	22.943.350
Fournisseurs		440/4	26.659.355	22.943.350
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	238.490	256.608
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	8.933.811	8.562.135
Impôts		450/3	2.600.127	2.482.685
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.333.685	6.079.450
Autres dettes		47/48	1.484.365	2.787.390
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>1.257.956</b>	<b>1.319.868</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>460.098.358</b>	<b>456.383.343</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>170.164.040</b>	<b>168.809.782</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	159.695.588	144.163.597
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	75.820	-132.853
Production immobilisée		72	4.650.588	4.739.250
Autres produits d'exploitation	6.10	74	5.737.809	20.037.081
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	4.235	2.708
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>165.844.498</b>	<b>155.738.020</b>
Approvisionnements et marchandises		60	82.162.037	74.395.640
Achats		600/8	82.241.164	74.818.864
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-79.127	-423.224
Services et biens divers		61	23.143.177	23.519.973
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	40.265.740	39.584.620
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	16.896.831	15.805.905
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	959.614	1.740.347
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-551.039	-800.871
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	2.950.102	1.430.739
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	18.035	61.666
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>4.319.542</b>	<b>13.071.762</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>1.806.121</b>	<b>24.862.445</b>
Produits financiers récurrents		75	1.806.121	1.650.815
Produits des immobilisations financières		750	383.524	200.297
Produits des actifs circulants		751	206.498	332.927
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.216.099	1.117.592
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		23.211.630
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>1.305.780</b>	<b>1.338.392</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.305.780	1.338.392
Charges des dettes		650	1.350.176	1.457.128
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	-44.660	-122.768
Autres charges financières		652/9	264	4.033
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>4.819.883</b>	<b>36.595.815</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>353.450</b>	<b>307.263</b>
Impôts		670/3	354.521	307.263
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	1.071	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>4.466.433</b>	<b>36.288.551</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>4.466.433</b>	<b>36.288.551</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>50.346.774</b>	<b>47.694.768</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	4.466.433	36.288.551
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	45.880.341	11.406.217
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2	<b>223.322</b>	<b>1.814.428</b>
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920	223.322	1.814.428
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	<b>50.123.452</b>	<b>45.880.341</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE****ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>10.174.007</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	1.037.831	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8041		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051	<b>11.211.838</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>3.978.439</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8071	1.609.606	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8111		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121	<b>5.588.045</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	81311	<b>5.623.793</b>	

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	9.575.002
8022	390.922	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	9.965.924	
8122P	XXXXXXXXXX	6.009.214
8072	1.002.346	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	7.011.560	
211	2.954.364	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	XXXXXXXXXX	<b>85.531.193</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	145.462	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	<b>85.676.655</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8251P	XXXXXXXXXX	<b>2.894.530</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251	<b>2.894.530</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8321P	XXXXXXXXXX	<b>42.760.137</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	1.378.509	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	<b>44.138.646</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22)	<b>44.432.540</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>513.900.934</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	81.853	
Cessions et désaffectations	8172	186.111	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	22.694.275	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>536.490.951</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>164.258.449</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252	<b>164.258.449</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>389.053.970</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	12.396.265	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	186.005	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>401.264.230</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	<b>299.485.169</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>10.108.669</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	475.855	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	5.667	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>10.590.192</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>26.789</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253	<b>26.789</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>8.516.485</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	517.771	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>9.034.256</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	<b>1.582.724</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	XXXXXXXXXX	<b>704.747</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	<b>704.747</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P	XXXXXXXXXX	<b>401.842</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8275	10.369	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	<b>412.211</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(26)	<b>292.536</b>	

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	15.786.780
8166	21.846.043	
8176		
(+)/(-) 8186	-24.274.157	
8196	13.358.666	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	13.358.666	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,  
ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE  
L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	0
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	0	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	0
(+)/(-) 8542		
8552	0	
(282)		
283P	XXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632		
(283)		
8652		

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	7.011.862

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8383

8393

7.011.862

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

8453P

XXXXXXXXXX

6.800

**Mutations de l'exercice**

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8443

8453

6.800

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8523P

XXXXXXXXXX

748.162

**Mutations de l'exercice**

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8513

8523

748.162

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8553P

XXXXXXXXXX

750.000

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-) 8543

8553

750.000

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(284)

5.520.500

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

285/8P

XXXXXXXXXX

43.393

**Mutations de l'exercice**

Additions

8583

Remboursements

8593

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-) 8623

Autres

(+)/(-) 8633

(285/8)

43.393

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

8653

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
  - d'un mois au plus
  - de plus d'un mois à un an au plus
  - de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	<b>68.171</b>	<b>68.171</b>
8681		
8682		
8683	68.171	68.171
52	<b>728.896</b>	<b>684.236</b>
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

- Produits à recevoir - Assainissement 2025
- Produits à recevoir sur acomptes 2026
- Autres comptes de régularisation

Exercice
12.590.214
4.722.438
1.871.475

## ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DE L'APPORT

## Apport

Disponible au terme de l'exercice  
 Disponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice

## Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces  
 dont montant non libéré  
 En nature  
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives  
 Actions dématérialisées

## Actions propres

Détenues par la société elle-même  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Nombre d'actions correspondantes

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXX 49.837.018	49.837.018
8790 87901 8791 87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740 8741 8742 8745 8746 8747	

**Parts**

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	524.523
8762	524.523
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provisions techniques diverses relatives à l'activité de Distribution  
Provisions pour le Fonds social wallon  
Provision sociale

Exercice
2.243.532
811.181
337.487

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	4.100.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	4.100.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	<b>(42)</b>	<b>4.100.000</b>

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	16.400.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	16.400.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	<b>16.400.000</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	31.000.000
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	31.000.000
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	41.600

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

	8913	<b>31.041.600</b>
--	------	-------------------

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
8921	51.500.000
8931	
8941	
8951	
8961	51.500.000
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	<b>51.500.000</b>
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	2.422.612
450	177.515
9076	
9077	6.333.685

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

- Charges financières à imputer
- Produits à reporter - Travaux
- Autres comptes de régularisation

Exercice
111.743
1.128.500
17.712

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	404	395
9087	393,7	390,4
9088	496.818	507.422
620	25.535.050	25.012.481
621	12.205.407	12.628.525
622	850.262	595.765
623	1.675.021	1.347.849
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	53.723	-64.075
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	1.023.575	1.740.347
Reprises	9113	63.960	
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	2.097.247	2.019.009
Utilisations et reprises	9116	2.648.286	2.819.880
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	54.203	64.368
Autres	641/8	2.895.899	1.366.371
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	11	2
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	5,2	4,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	10.166	7.441
Frais pour la société	617	312.662	228.855

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Interventions de tiers dans travaux

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		242.361
9126		
754		
	973.737	875.230
6501		
6502		
6510		
6511	44.660	122.768
653		
6560		
6561		
654		
655		

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>4.235</u></b>	<b><u>23.214.338</u></b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	<b>4.235</b>	<b>2.708</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	4.235	2.708
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		<b>23.211.630</b>
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		23.211.630
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b><u>18.035</u></b>	<b><u>61.666</u></b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>18.035</b>	<b>61.666</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	18.035	61.666
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Codes	Exercice
9134	<b>354.521</b>
9135	354.521
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)  
Par la société

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	35.993.431	35.733.556
9146	29.125.585	29.513.647
9147	6.809.856	6.774.588
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	



**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

L'engagement financier lié au remplacement des raccords en plomb subsistant sur le réseau au 31 décembre 2025 est de 90.000.000 EUR sur une durée de 9 ans.

Exercice
90.000.000

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

Le Conseil d'Administration de la C.I.L.E., réuni en séance du 28 décembre 2011, a décidé, à l'unanimité de ses membres, de s'affilier au fonds de pension solidarisé de l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations locales et Provinciales (O.N.S.S.A.P.L.) à dater du 1er janvier 2012. Depuis le 1er janvier 2012, les pensions de retraite et de survie sont à charge du fonds de pension solidarisé de l'O.N.S.S.A.P.L. selon les règles de calcul du régime de pension du secteur public. En 2016, l'O.N.S.S.A.P.L. est devenue l'O.R.P.S.S. (par fusion avec l'OSSOM) et ensuite transférée à l'ONSS en 2017. Le régime des pension repris au statut du personnel est plus favorable que le régime de pension du secteur public.

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

Pour garantir les droits acquis des agents, la C.I.L.E., au travers de l'OGEO FUND, prend en charge la différence entre le montant de la pension calculé selon les règles de calcul reprises au statut du personnel et celui obtenu suivant les règles de calcul du régime de pension du secteur public. Afin de respecter les engagements de pension de la C.I.L.E., une note technique et un plan de financement sont rédigés par OGEO FUND tous les trois ans ou à chaque changement de législation. Ces documents sont communiqués à la FSMA. La valeur du Canton CILE dans OGEO FUND au 31 décembre 2025 est de 145.982.943 Eur.

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

- Cautionnements constitués en 2025 dans le cadre des procédures de marchés publics
- Cautionnement SPW
- Cautionnement Province de Liège sur emprunt BEI

Exercice
623.300
50.000
100.000.000

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	144.502
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	38.200
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## **Règles d'évaluation CILE (Octobre 2020) :**

Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans le Code des sociétés et associations ainsi que dans son arrêté d'exécution du 29 avril 2019.

Pour les matières que la loi règle de manière supplétive et, dans le cas où elle laisse libre choix à l'entreprise, le conseil d'administration a déterminé les règles particulières d'évaluation mentionnées ci-après. Conformément aux dispositions légales en vigueur, il ne pourra être dérogé aux présentes règles d'évaluation qu'après décision expresse du conseil d'administration.

### **1. ACTIF**

#### **1.1. FRAIS D'ETABLISSEMENT**

##### **a) Valorisation**

Les frais d'établissement sont valorisés à l'actif à leur valeur d'acquisition.

##### **b) Amortissement**

S'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés, les frais d'établissement sont amortis sur une période maximale de 5 ans. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

#### **1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

##### **a) Valorisation**

Les immobilisations incorporelles acquises de tiers sont valorisées à leur prix d'acquisition.

Lorsque celles-ci sont produites, développées par l'intercommunale pour ses propres besoins, elles sont valorisées à leur prix de revient.

##### **b) Amortissement**

Les coûts liés aux développements informatiques, à la migration des données, à l'intégration de l'ensemble des logiciels d'exploitation sous l'environnement SAP exposés entre 2014 et 2016 ainsi que ceux qui sont exposés dans le cadre d'une modification substantielle du projet initial sont amortis sur une période maximale de 10 ans.

S'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés, Les frais d'études, de recherches, d'organisation et de développements informatiques liés au projet de transformation digitale de l'entreprise sont amortis sur une période allant de 3 ans à 5 ans.

Les frais d'études de faisabilité ne se rapportant pas à la réalisation de chantiers s'amortissent sur une durée maximale de 5 ans.

### **1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

#### **a) Valorisation**

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur prix d'acquisition, leur valeur d'apport ou leur coût de revient suivant les directives de l'article R308bis – 8 du plan comptable uniformisé du secteur de l'eau en Région Wallonne, dans le respect de l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 juillet 2005.

Les productions immobilisées sont forfaitairement majorées d'une quote-part de couverture de frais internes indirects représentés par :

- Frais d'études : 7,5% du montant de la moyenne des soumissions ;
- Frais de surveillance : 5,5% du montant de la réalisation ;
- Frais de coordination : Max. 2% du montant de la réalisation.

Dans le cadre de prestations d'études, de surveillance et de coordination externalisées, la production immobilisée peut être majorée du coût réel facturé.

Les nouveaux raccordements sur fonds de tiers sont valorisés à leur prix de revient.

Les immobilisations en cours sont valorisées à la somme des coûts exposés et comptabilisés sur chaque numéro de travail d'investissement ouvert et non clôturé au 31 décembre de chaque exercice.

#### **b) Réévaluation**

Jusqu'en 2002, les immobilisations corporelles étaient réévaluées annuellement sur base de leur valeur résiduelle réévaluée de fin d'exercice précédent. Le taux de revalorisation appliqué était calculé sur la moyenne des croissances de l'indice des prix de gros et de l'indice des prix à la consommation, limité à 80% du ratio obtenu.

Depuis l'exercice 2003, le Service Public de Wallonie ne permet plus la revalorisation systématique des immobilisations corporelles.

c) **Amortissement**

**1. Terrains bâtis :**

Les terrains ne font l'objet d'aucun amortissement.

**2. Bâtiments administratifs :**

Ces constructions font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 50 ans.

**3. Bâtiments de production et distribution :**

L'amortissement de ces bâtiments se pratiquent selon la durée déterminée dans les tableaux suivants :

<b>Bâtiments de production</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Construction d'un abris fermé type garage préfabriqué	Maximum 33 ans
Construction partie génie civil d'une station de pompage, de refoulement, de traitement, d'un ouvrage de stockage (réservoir)	Maximum 50 ans
Construction chambre de comptage et chambre de vannes	Maximum 33 ans
Route d'accès à un captage	Maximum 33 ans
Réhabilitations complètes de centrales, réservoirs, châteaux d'eau, ...	Maximum 33 ans
Réhabilitation et aménagement des immeubles résidents	Maximum 10 ans
Aménagements de Parkings	Maximum 20 ans
Acquisitions d'ouvrages résultant d'apports ou échanges de réseaux	Maximum 33 ans
Réhabilitations légères (toitures, châssis, ...) de centrales, réservoirs et châteaux d'eau	Maximum 20 ans

<b>Bâtiments de distribution</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Construction d'un abris fermé type garage préfabriqué	Maximum 33 ans
Construction partie génie civil d'un réservoir, d'une centrale de refoulement, d'un château d'eau	Maximum 50 ans
Acquisitions d'immeubles	Maximum 33 ans
Réhabilitations complètes de centrales, réservoirs et châteaux d'eau	Maximum 33 ans
Réhabilitations légères (toitures, châssis, ...) de centrales, réservoirs et châteaux d'eau	Maximum 20 ans

#### 4. Installations, machines et outillages :

Les installations en conduites et raccords, les équipements ainsi que l'outillage sont amortis de la manière suivante :

<b>Installations de production</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Apport réseau en conduites d'adduction (tous diamètres confondus)	Maximum 50 ans
Pose de conduites d'adduction (tous diamètres confondus)	Maximum 50 ans
Protection cathodique	Maximum 33 ans
Pose de vannes sur les réseaux d'adduction	Maximum 20 ans
Compteurs, débitmètres	Maximum 8 ans
Systèmes de chloration	Maximum 10 ans
Outils de télégestion	Maximum 8 ans
Automates, pompes et groupes motos-pompes	Maximum 10 ans
Capteurs, stabilisateurs, et réducteurs de pression	Maximum 10 ans
Tous les équipements électromécaniques relatifs aux stations de pompage, centrales de refoulement, ouvrages de stockage, aux chambres de réduction et stabilisation de de pression	Maximum 33 ans
Outillage	Maximum 10 ans
Equipements du garage, des magasins, des ateliers, du laboratoire	Maximum 10 ans

<b>Installations de distribution</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Apport réseau en conduites de distribution (tous diamètres confondus)	Maximum 50 ans
Pose de conduites (tous diamètres confondus)	Maximum 50 ans
Pose de vannes supplémentaires pour le sectionnement des réseaux	Maximum 20 ans
Protection cathodique	Maximum 33 ans
Renforcement et amélioration de réseau, les lotissements et extensions de réseau	Maximum 50 ans
Construction chambre de comptage et chambre à vannes sur les réseaux de distribution	Maximum 33 ans
Pose de purge sur conduites	Maximum 20 ans
Tous les nouveaux raccords et tous les remplacements de raccords vétustes	Maximum 30 ans
Gros Compteurs (DN supérieur à 40 mm)	Maximum 8 ans
Débitmètres	Maximum 8 ans
Pompes	Maximum 10 ans
Tous les équipements électromécaniques relatifs aux réservoirs, châteaux d'eau, aux chambres de réduction et de stabilisation de pression	Maximum 33 ans
Automates programmables	Maximum 10 ans
Installations électriques	Maximum 10 ans
Installations téléphoniques	Maximum 10 ans

Outillage	Maximum 10 ans
Vidéosurveillance, Sécurisation des sites, contrôle d'accès	Maximum 10 ans
Scanner de cartographie et fonds de plan	Maximum 10 ans

## 5. Aménagements divers

Les aménagements (Rayonnages, cloisons, aménagements réfectoire, ateliers, bureaux, ...) sont amortis sur une période de 10 à 20 ans selon le caractère plus ou moins durable de ceux-ci.

## 6. Matériel roulant

Le matériel roulant est amorti de la manière suivante :

Nature de l'immobilisation	Durée de l'amortissement
Camions	Maximum 10 ans
Fourgons, Fourgonnettes	De 5 à 8 ans
Tracteurs	Maximum 10 ans
Jeeps	De 5 à 8 ans
Elévateurs	Maximum 10 ans
Véhicules de direction	5 ans
Remorques	10 ans

## 7. Mobilier et matériel de bureau

Le mobilier de bureau est amorti sur une durée de 10 ans.

Le matériel informatique est amorti sur une durée pouvant aller de 3 à 5 ans.

Le matériel et installations de téléphonie sont amortis sur une durée pouvant aller de 3 à 10 ans.

Le matériel de bureau est amorti sur une durée pouvant aller de 3 à 5 ans.

## 8. Immobilisations détenues en leasing

La charge d'amortissement des immobilisations détenues en leasing est calculée sur la durée de vie économique de l'immobilisation faisant l'objet du contrat ou sur la durée du contrat lui-même.

L'amortissement relatif aux immobilisations détenues en leasing dans le cadre de l'usine d'embouteillage d'Hamoir s'étale sur une durée de 12 à 33 ans. (Voir dans Code des sociétés ce qu'on prévoit pour les leasings).

## 9. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties en fin d'exercice. L'amortissement de ces actifs ne débute qu'à l'achèvement des travaux et de leur affectation finale.

Sont notamment intégrés dans cette rubrique, les coûts de travaux ou d'études en cours de réalisation.

### 1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

Les participations et les actions portées sous la rubrique « Immobilisations financières » font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, portées sous les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

### 1.5. STOCKS

Les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP).

### 1.6. CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances commerciales font l'objet de réductions de valeur pour tenir compte des aléas de leur récupération.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, les taux de réductions de valeur sur créances commerciales ont été adaptés conformément à l'article R308bis – 20 du plan comptable uniformisé du secteur de l'eau applicable en Région Wallonne :

Âge de la créance	Taux de réduction de valeur
1 an (N+1)	30%
2 ans (N+2)	75%
3 ans (N+3)	100%

### 1.7. PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les titres à revenus fixes sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres.

Les placements de trésorerie font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur les placements de trésorerie pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

Les cessions d'actions ou de titres d'un même portefeuille-titres sont opérées prioritairement sur les dernières acquisitions (méthode de valorisation LIFO).

## **1.8. COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF**

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent les charges exposées au cours de l'exercice mais imputables, en tout ou en partie, à un exercice ultérieur (charges à reporter) et les revenus ou fractions de revenus qui sont à rattacher à l'exercice en cours mais dont la perception n'aura lieu qu'au cours des exercices ultérieurs (Produits acquis).

## **2. PASSIF**

### **2.1. PLUS-VALUE DE REEVALUATION**

Les plus-values enregistrées jusque fin de l'exercice 2002 font l'objet d'un transfert annuel en réserves disponibles au même rythme que l'amortissement des immobilisations réévaluées.

### **2.2. RESERVES**

Conformément à l'article 52 1° des statuts, la réserve légale fait l'objet d'une dotation annuelle obligatoire de 5% du résultat bénéficiaire à affecter. Cette affectation cesse d'être obligatoire dès que le montant total de la réserve légale atteint 10% du capital social.

Les réserves indisponibles représentent les montants inscrits au fonds d'investissement au moment de la constitution de l'activité de distribution.

Les réserves disponibles sont alimentées par les décisions d'affectation de résultats bénéficiaires, ainsi que par le transfert annuel de l'amortissement sur les plus-values de réévaluation.

### **2.3. RESULTAT REPORTE**

Conformément à l'article 52 des statuts de la CILE : « l'affectation bénéficiaire pourra inclure le bénéfice à reporter, pour tout ou partie du résultat après dotation à la réserve légale... ».

### **2.4. SUBSIDES EN CAPITAL**

Sont portés sous cette rubrique, les subsides en capital obtenus des pouvoirs publics pour le financement total ou partiel de travaux d'infrastructures d'intérêt général, ainsi que les travaux d'intérêt privé financés par des tiers. La gestion de ces travaux, dès leur achèvement, retourne à la collectivité (raccordements, lotissements, extensions, déplacements de conduites).

Les subsides en capital font l'objet d'un amortissement calqué sur celui des immobilisations financées et, le cas échéant, à concurrence du solde, lors de la réalisation ou la mise hors service (déclassement) de ces immobilisations.

## **2.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou des charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant.

Elles ne peuvent avoir pour objet de corriger la valeur d'éléments portés à l'actif.

Les provisions pour risques et charges doivent répondre aux critères de prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont amenées à couvrir.

Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par la société conformément aux articles 3 : 28 et suivants de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Les provisions pour risques et charges ne peuvent être maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

Les provisions constituées dans les comptes annuels de la CILE sont les suivantes :

### a) Provision pour engagements statutaires :

La provision constituée a pour but de couvrir l'avantage pécuniaire octroyé aux agents statutaires pour les périodes de maladie excédant celle du salaire mensuel garanti.

En vertu des statuts, la CILE a l'obligation de maintenir 100% de la charge salariale d'un agent statutaire qui excède le salaire mensuel garanti et ce jusqu'à sa mise en disponibilité.

La procédure de comptabilisation de la provision pour engagement statutaire est la suivante :

- Mensuellement, une dotation de 5,30% de la masse salariale soumise à cotisation de pension des agents statutaires est enregistrée ;
- Trimestriellement, la provision constituée est utilisée en couverture du coût salarial des agents statutaires mis en disponibilité ;
- Annuellement à la clôture de l'exercice :
  - o D'une part, il y a utilisation de cette provision en couverture des coûts salariaux supportés pour les agents statutaires absents en raison de maladie de longue durée, qui excèdent le salaire mensuel garanti et pour autant que ces agents ne soient pas déjà en disponibilité ;
  - o D'autre part, le solde de la provision est ajusté sur la moyenne des coûts exposés pour les mises en disponibilité et les maladies longue durée des trois derniers exercices clôturés.

b) Provision Rattrapage remplacement des compteurs vétustes :

Cette provision a pour but de couvrir les charges de mutation des compteurs ayant + de 16 ans d'âge.

Chaque année, la CILE établit le cadastre de ces compteurs vétustes.

La provision qui en découle est valorisée, par compteur vétuste, au coût d'acquisition dudit compteur augmenté des frais de pose facturés par les différents sous-traitants.

c) Provision Rattrapage remplacement des box vétustes :

Cette provision a pour but de couvrir les charges de mutation des box à compteurs ayant + de 16 ans d'âge.

Chaque année, la CILE établit le cadastre des box vétustes et valorise la provision à constituer sur base du prix de revient moyen des mutations de l'exercice. Le coût salarial interne est ajusté en fonction du taux horaire standard de l'exercice qui suit (cfr les prévisions budgétaires).

d) Provision fonds social Wallon :

La provision « Fonds social de l'eau » couvre la contribution imposée aux distributeurs d'eau par le Code de l'eau, en ses articles 234 et suivants, et destinée à intervenir dans le paiement de tout ou partie de la facture d'eau du consommateur en difficulté financière. Cette contribution, hors indexation, est fixée à 0,0250 euro par mètre cube d'eau facturé.

L'utilisation annuelle de la provision sert à financer :

1° pour un montant équivalant à 80 % de cette contribution, les dépenses relatives à l'intervention financière dans le paiement des factures d'eau (constitution du fonds monétaires répartis entre les CPAS des villes et communes associées pour l'exercice de leurs droits de tirage) ;

2° pour un montant équivalant à 9 % de cette contribution, les dépenses relatives aux frais de fonctionnement encourus par les centres publics d'aide sociale des villes et communes associées ;

3° pour un montant équivalant à 1 % de cette contribution, les dépenses relatives aux frais de fonctionnement encourus par la S.P.G.E. dans le cadre de la gestion du Fonds Social de l'Eau ;

4° pour un montant équivalant à 10% de cette contribution, les dépenses relatives aux améliorations techniques utiles permettant une gestion rationnelle de l'eau, et ce sur demande d'intervention des CPAS des villes et communes associées en faveur des usagers reconnus en difficulté de paiement ou l'ayant été.

## **2.6. COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**

Les comptes de régularisation du passif concernent des charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées que lors des exercices suivants (charges à imputer) ou des produits perçus lors de l'exercice mais afférents à des exercices ultérieurs (produits à reporter).

## **3. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés dans l'annexe adéquate des comptes annuels par catégorie et pour leur valeur nominale figurant au contrat ou à défaut pour leur valeur estimée.

## AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Éléments non récurrents impactant le résultat des exercices 2024 et 2025 :

- Prélèvements 2024 opérés sur non réserves libres OGEO Fund à concurrence de 14.500.000 EUR.
- Plus-value réalisée en 2024 sur cession de participation pour un montant de 23.211.630 EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Attestation sans réserve

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	359,8	281,2	78,6
Temps partiel	1002	42,4	19,2	23,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	393,7	296,5	97,2
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	453.662	346.062	107.600
Temps partiel	1012	43.156	19.436	23.720
Total	1013	496.818	365.498	131.320
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	36.836.957	28.844.976	7.991.982
Temps partiel	1022	3.428.783	1.600.654	1.828.129
Total	1023	40.265.740	30.445.629	9.820.111
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

<b>Au cours de l'exercice précédent</b>	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	390,4	289,8	100,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	507.422	371.157	136.265
Frais de personnel	1023	39.584.620	29.808.080	9.776.540
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	361	43	395,9
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	358	43	392,9
Contrat à durée déterminée	111	3	0	3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	0	0	0
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	285	19	300,8
de niveau primaire	1200	7	0	7
de niveau secondaire	1201	200	16	213,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	67	3	69,5
de niveau universitaire	1203	11	0	11
Femmes	121	76	24	95,1
de niveau primaire	1210	0	0	0
de niveau secondaire	1211	29	10	36,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	37	13	47,5
de niveau universitaire	1213	10	1	10,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	5	0	5
Employés	134	174	27	195,5
Ouvriers	132	182	16	195,4
Autres	133	0	0	0

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150	5,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	10.166	
Frais pour la société	152	312.662	

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	30	0	30
210	30	0	30
211	0	0	0
212	0	0	0
213	0	0	0

## SORTIES

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension  
 Chômage avec complément d'entreprise  
 Licenciement  
 Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	21	2	22,3
310	17	2	18,3
311	4	0	4
312	0	0	0
313	0	0	0
340	8	0	8
341	0	0	0
342	4	1	4,5
343	9	1	9,8
350	0	0	0

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	119	5811	35
5802	2.803	5812	628
5803	186.709	5813	38.609
58031	186.709	58131	38.609
58032		58132	
58033		58133	
5821	186	5831	74
5822	1.795	5832	1.200
5823	126.496	5833	74.658
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	